



**CONTRAT PLURIANNUEL DE SITE
DE LA COMUE UNIVERSITÉ PARIS-EST 2020-2025**

VOLET SPÉCIFIQUE DE L'UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL



**Ministère de l'enseignement supérieur,
de la recherche et de l'innovation**

**CONTRAT DE L'UNIVERSITE PARIS-EST CRETEIL
(PARIS 12)
POUR LES ANNEES 2020-2025**

entre

Le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation,
représenté par

Madame Frédérique Vidal, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

d'une part

L'université Paris-Est Créteil Val-de-Marne - Université Paris XII,
représentée par

Monsieur Jean-Luc Dubois-Randé, président

d'autre part

Sommaire

I- Présentation générale.....	5
<i>L'UPEC : une identité forte.....</i>	<i>5</i>
<i>Une organisation spatiale en campus, liant formation et recherche.....</i>	<i>5</i>
II- Axes stratégiques et objectifs.....	6
Axe 1 : Affirmer un positionnement stratégique original et s'inscrire dans la politique de site	6
Objectif 1 : Contribuer à la construction de projets communs au sein de la ComUE	6
Objectif 2 : Organiser l'université en campus	6
Axe 2 : Affirmer une stratégie scientifique en développant la pluridisciplinarité	6
Objectif 1 : Développer une recherche pluridisciplinaire pour répondre aux défis de la société	6
Objectif 2 : Promouvoir une recherche ouverte et responsable.....	7
Objectif 3 : Renforcer l'articulation formation/recherche	7
Axe 3 : Déployer une politique de formation tout au long de la vie attractive et soutenir les réussites .	8
Objectif 1 : Adapter la pédagogie pour sécuriser les trajectoires de réussite étudiantes	8
Objectif 2 : Développer la professionnalisation à tous les niveaux de formation.....	9
Objectif 3 : Promouvoir la pluridisciplinarité en formation	9
Axe 4 : Construire une stratégie partenariale et internationale lisible	9
Objectif 1 : Consolider la politique partenariale à l'UPEC.....	10
Objectif 2 : Renforcer la stratégie internationale de l'université autour de projets structurants	10
Axe 5 : Optimiser le pilotage de l'université en associant la communauté universitaire	11
Objectif 1 : Renforcer la gouvernance et inscrire le pilotage dans une démarche qualité.....	11
Objectif 2 : Construire une stratégie RH et améliorer la qualité de vie au travail	12
Objectif 3 : Construire un modèle économique équilibré	12
Objectif 4 : Bâtir une communauté universitaire plus participative et plus inclusive.....	12
III- Mise en œuvre et suivi du contrat	
Annexe Indicateurs et jalons	13

I. Présentation générale

L'UPEC : une identité forte

Ouverte sur le monde et sur un territoire en mutation rapide, l'UPEC se présente comme une université engagée dans la société. L'UPEC se réorganise pour relever des défis de la société. Elle construit son identité en intégrant les enjeux et questionnements scientifiques inhérents aux transformations sociales et environnementales, et, de ce fait, positionne les questions de société comme un fil d'Ariane de ses 5 axes thématiques. L'université s'inscrit dans une démarche de recherche et d'innovation "responsable" qui s'appuie sur la synergie étroite entre les acteurs académiques, la société civile, l'État, les collectivités territoriales et les acteurs socio-économiques. Cette dynamique allie recherche et action dans les territoires en mobilisant les formations avec le concours des acteurs concernés. Ce positionnement entre en résonance avec les enjeux européens, notamment ceux de « la science avec et pour la société », et avec les objectifs du développement durable des Nations Unies.

L'UPEC se donne pour missions prioritaires :

- d'accompagner ses étudiants, dans leur diversité, sur des trajectoires de réussite, depuis leur orientation jusqu'à leur insertion professionnelle ;
- d'être un moteur d'innovation pour la société grâce à une recherche de pointe et à travers la co-construction et le partage des savoirs et compétences ;
- d'étendre son rayonnement et son attractivité par l'internationalisation de ses formations et de sa recherche.

Exerçant en synergie toutes ses missions, en prise directe avec son environnement politique, social et économique dans l'espace est-francilien, l'UPEC construit son projet d'établissement autour de cinq axes thématiques pluridisciplinaires en formation et en recherche :

- Santé, société, environnement ;
- Transformations sociales, inégalités, résistances ;
- Francophonies et plurilinguismes ;
- Savoirs et pratiques en éducation et en formation ;
- Numérique : sciences et pratiques.

L'UPEC mène une politique de recherche ambitieuse en étroite partenariat avec les organismes (CNRS, INSERM), des universités et écoles, dans le cadre de nombreuses collaborations, dans des domaines situés au carrefour, notamment, de la médecine de la santé, de l'environnement, des sciences dures, du numérique et des sciences humaines et sociales. C'est ainsi l'objet du projet e-city (étude de la population sur le temps long dans une ville du territoire est-francilien) qu'elle porte et qui bénéficiera des compétences des établissements membres de la ComUE, entre autres partenaires.

L'UPEC présente par ailleurs d'importantes forces en formation et en recherche (40 000 étudiants, 33 laboratoires et 47 équipes de recherche, portage d'un Labex (VRI) et implication significative dans trois autres relevant du périmètre de l'I-site Future) et développe d'étroites collaborations avec l'Université Gustave Eiffel (UGE) et les membres du consortium de l'I-SITE en tant que partenaire extérieur.

Une organisation spatiale en campus, liant formation et recherche

Desservant un vaste territoire de l'est parisien, en petite et grande couronne, l'UPEC est une université multi-sites allant de Fontainebleau à Saint-Denis en passant par Créteil. Ce territoire connaît une forte croissance de la démographie étudiante, spécifique à l'est parisien, alors qu'il est confronté à une faiblesse relative de l'offre de proximité en établissements d'enseignement supérieur. Le développement structuré de l'UPEC répond à ce triple défi afin d'accueillir et de faire réussir des publics d'une grande diversité et marqués par de grandes inégalités socio-économiques ou culturelles.

Les axes stratégiques retenus dans le cadre du contrat de site 2020-2024 sont les suivants :

- Axe 1 : Affirmer un positionnement stratégique original et s'inscrire dans la politique de site
- Axe 2 : Affirmer une stratégie scientifique en développant la pluridisciplinarité
- Axe 3 : Déployer une politique de formation tout au long de la vie attractive et soutenir les réussites
- Axe 4 : Construire une stratégie partenariale et internationale lisible
- Axe 5 : Optimiser le pilotage de l'université en associant la communauté universitaire

* * *

II. Axes stratégiques et objectifs

Axe 1 : Affirmer un positionnement stratégique original et s'inscrire dans la politique de site

Objectif 1 : Contribuer à la construction de projets communs au sein de la ComUE

L'UPEC participe à la mise en œuvre de la politique du site Paris-Est à travers sa contribution aux Labex intégrés à l'I-site mais aussi en approfondissant ses relations avec les établissements partenaires du site. L'UPEC est partie prenante du projet SFRI déposé par UGE. Sa contribution à la stratégie scientifique des établissements membres du consortium de l'I-SITE tient à sa capacité à proposer des projets de recherche fédérateurs associant les partenaires de la ComUE.

Attendue dans le panorama francilien, la Maison des Sciences Humaines (MSH) associera des organismes et tout particulièrement le CNRS, autour d'un projet articulant notamment les sciences humaines et sociales et les autres (entre autres les sciences de l'environnement et sciences de la société). Il s'agit de mettre en place une trajectoire en lien avec les organismes et les tutelles pour la labélisation d'une Maison des Sciences de l'Homme.

Jalon 1. Point sur l'élaboration du projet scientifique de la Maison des Sciences Humaines

Le projet e-city consiste en une étude des enjeux de santé publique d'une population, de la naissance jusqu'au décès et ce, sur plusieurs générations, dans le cadre d'une ou plusieurs villes et durant plusieurs décennies. Ce projet vise à étudier les impacts des nuisances/expositions/pollutions environnementales mais également ceux des transformations sociales, démographiques, des modes de vies (cadre de vie, logement, transport, énergie, éducation, accès aux soins, aux services publics en général). Il implique la mobilisation de multiples compétences et expertises disciplinaires présentes sur le site Paris-Est : en médecine, sciences de l'environnement, sciences dures, sciences des données, sciences humaines et sociales. Le projet e-city impliquera la mise en place d'une plateforme de données massives.

Jalon 2. Point sur le projet e-city

Objectif 2 : Organiser l'université en campus

L'UPEC souhaite être en capacité de répondre aux enjeux spécifiques de son territoire, en s'organisant en un ensemble de campus sur lesquels seront regroupés plusieurs composantes de l'université, plusieurs niveaux de formation et des activités de recherche, en offrant l'ensemble des services nécessaires à une vie étudiante de qualité. Cette approche en campus implique une réorganisation des espaces, des circulations inter-sites et le développement de dispositifs de mutualisation en interne ainsi qu'avec les partenaires territoriaux. Le développement de ces campus intégrera pleinement dans ses objectifs une démarche ambitieuse de développement durable et responsable.

Jalon 3. Point sur la politique de regroupement des sites en campus

* * *

Axe 2 : Affirmer une stratégie scientifique en développant la pluridisciplinarité

L'UPEC dispose d'un écosystème de recherche pluridisciplinaire de haut niveau scientifique développé en lien avec les partenaires institutionnels et notamment les grands organismes (CNRS, INSERM). L'établissement est apparu dans le "classement de Shanghai" en 2020. L'université entend continuer de renforcer son soutien aux équipes de recherche, mais aussi les liens entre formation et recherche (à travers deux Écoles Universitaires de Recherche et le développement des *graduate programs*). Elle œuvrera au renforcement de l'attractivité scientifique du site Paris-Est à travers le soutien spécifique aux jeunes chercheurs, la formation par la recherche, la diffusion de la culture scientifique dans le cadre du dialogue science-société ainsi qu'en soutenant le rayonnement de la recherche et les coopérations internationales.

Objectif 1 : Développer une recherche pluridisciplinaire pour répondre aux défis de la société

Pour les prochaines années sont envisagées deux orientations prioritaires en concertation avec les universités, écoles et organismes partenaires. En premier lieu, elle soutiendra le renforcement de la dynamique SHS-

Santé/biologie-environnement, à travers la mise en œuvre du projet e-city, présenté dans l'axe 1. Un institut Urban one Health contribuera de manière significative à cette dynamique. En deuxième lieu, elle contribuera au développement de la pluridisciplinarité SHS/Sciences dures (notamment) autour des axes thématiques, avec la perspective de renforcer le lien entre science et société. Enfin, la création d'une Maison des Sciences de l'Homme aura vocation à soutenir activement la pluridisciplinarité entre les SHS et les autres sciences (notamment les sciences de l'environnement) afin de relever les défis du monde contemporain.

La structuration de la politique de recherche de l'UPEC s'appuiera sur le soutien aux projets pluridisciplinaires à travers le développement des appels à projets internes Bonus Qualité Enseignement Recherche (BQER) et Bonus Qualité Recherche (BQR). L'UPEC encouragera les candidatures aux appels à projets notamment européens en tant qu'établissement coordinateur.

L'UPEC développera un service de soutien à la valorisation et au transfert de technologie ("UPEC Transfert Innovation") en complément des compétences de la SATT Erganeo et de celles des organismes de recherche. Elle soutiendra le développement des contrats de recherche et de prestations avec les partenaires économiques et favorisera l'accueil de start-up. Elle élaborera des outils de cartographie et de promotion de ses plateformes technologiques.

L'UPEC renforcera la diffusion des informations liées à la recherche, tant en interne qu'en externe, et mettra en œuvre une série d'actions destinées à améliorer sa visibilité dans les classements internationaux et le rayonnement de ses travaux, notamment par une politique de science ouverte.

Jalon 4. Point annuel sur la structuration et valorisation de la politique de recherche

Indicateurs 1-3 :

- Nombre de distinctions IUF, ERC et prix donnant lieu à une PEDR
- Part des financements européens dans les contrats de recherche
- Nombre de classements thématiques ARWU dans lesquels l'UPEC apparaît dans le top 500

Objectif 2 : Promouvoir une recherche ouverte et responsable

L'UPEC conduit une recherche à la fois fondamentale, appliquée et translationnelle de niveau international. Elle conduit également des recherches en lien avec les acteurs socio-économiques du territoire et, dans ce cadre, témoigne une attention spécifique aux préoccupations de justice sociale, spatiale et environnementale afin d'apporter des éléments d'analyse et de réponse aux défis de la société.

L'UPEC promeut une recherche éthique et responsable grâce au CEDIS (Comité d'Éthique, de Déontologie et d'Intégrité Scientifique) et vise l'adoption d'une charte d'éthique, de déontologie et d'intégrité scientifique propre à l'établissement.

Elle œuvre en faveur de la « biodiversité » et concourt à rendre les résultats de recherche ainsi que les données accessibles à de larges publics en intégrant les enjeux et réflexions portant sur ces questions au plan international (la déclaration de San Francisco notamment). Des actions seront déployées en vue de mieux accompagner les chercheurs et les équipes dans la conception de plans de gestion de données.

Elle vise l'obtention du label « Human Resources Strategy for Researchers » délivré par la Commission Européenne dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie des ressources humaines pour les chercheurs (HRS4R). Cette labellisation sera un instrument pour améliorer l'attractivité vis-à-vis de chercheurs de haut niveau, la sécurisation des financements européens et la progression dans les classements internationaux.

L'UPEC accompagnera le développement d'une recherche ouverte et responsable à travers une politique de formation à destination des enseignants-chercheurs et doctorants.

Jalon 5. Point sur l'adoption de la charte d'éthique, de déontologie et d'intégrité scientifique

Jalon 6. Point sur la structuration de la politique de science ouverte

Jalon 7. Point sur l'obtention de la labellisation européenne HRS4R

Objectif 3 : Renforcer l'articulation formation/recherche

Le retour de la diplomation doctorale ouvre de nouvelles possibilités pour mieux articuler les masters avec le doctorat et développer des politiques d'attractivité propres à l'établissement. Il s'agira de développer une politique

qualité ambitieuse autour du doctorat en termes de recrutement, de formation, d'encadrement, d'insertion professionnelle, de gestion. Afin de renforcer son attractivité, l'UPEC souhaite augmenter le nombre des financements doctoraux (y compris à travers les contrats CIFRE) et soutenir le développement des cotutelles internationales et les possibilités de séjour à l'étranger.

L'adossement des formations à la recherche, y compris dans le cadre de la formation professionnelle, constitue un élément distinctif de l'université. L'UPEC porte notamment deux EUR : la première sur les vulnérabilités en santé (LIVE), la seconde sur les francophonies (FRAPP). Dans le prolongement de ses EUR et du projet SFRI dans le cadre duquel l'UPEC accompagne l'université Gustave-Eiffel (UGE), il s'agira de développer la formation à et par la recherche, et d'assurer des transitions licence-master-doctorat susceptibles de préfigurer des projets de *graduate programs*.

Indicateurs 4-5 :

- Nombre d'étudiants inscrits en doctorat
- Nombre de doctorants inscrits en 1^{ère} année à temps plein et nature des financements de thèse

Jalon 8. Point sur la mise en place d'un dispositif de suivi des doctorants de l'UPEC, en cohérence avec la politique des membres de la ComUE

Jalon 9. Point sur les Écoles Universitaires de Recherche

Jalon 10. Point sur la mise en place de *graduate programs*

* * *

Axe 3 : Déployer une politique de formation tout au long de la vie attractive et soutenir les réussites

L'UPEC porte le projet original de devenir l'université de référence dans le domaine de la formation, de la recherche ainsi que de la professionnalisation autour des questions de transformations sociales et environnementales. Elle est engagée dans la société en analysant les défis sociétaux et en répondant à la demande politique et sociale et, d'une manière privilégiée, aux besoins du territoire est-parisien. Cet engagement prend encore plus d'importance dans le contexte sanitaire actuel lié à la pandémie de la COVID-19.

La priorité de l'UPEC, à savoir conduire ses étudiants vers la réussite, se décline de façon plurielle selon la trajectoire des étudiants, leur motivation et leurs objectifs. Ces réussites intègrent la diversité des publics et des types de formation (formation initiale, formation en alternance, formation continue, ...) ce qui traduit la mission d'une université inclusive. En cohérence avec la loi pour l'orientation et la réussite des étudiants (loi ORE), l'objectif visé est de permettre aux étudiants de s'engager dans la construction de leur parcours.

Objectif 1 : Adapter la pédagogie pour sécuriser les trajectoires de réussite étudiantes

L'université se donne les moyens d'analyser les initiatives et de fonder le pilotage de l'établissement sur une compréhension précise des réussites étudiantes et des parcours de formation. À cet effet, elle mettra en place un schéma directeur des réussites étudiantes adossé à des indicateurs de suivi. Elle contribuera à rendre visibles les bilans et analyses sur les trajectoires étudiantes à travers la mise en place d'un Observatoire des réussites étudiantes. Il s'agira également de renforcer le soutien et la valorisation de l'engagement étudiant.

Sur le plan pédagogique, l'objectif est d'amener les étudiants à acquérir et développer des connaissances et compétences reposant tant sur leur contenu que sur la manière dont ces dernières sont transmises. Cette politique est mise en œuvre dans le cadre de la loi ORE mais aussi de dispositifs spécifiques à l'UPEC comme le NCU Pulse et le déploiement de nouvelles formations (licence accès santé, BUT...).

La transformation pédagogique sera accompagnée par le soutien aux projets innovants et par une politique de dissémination des innovations pédagogiques (actions de formation pour les enseignants et enseignants-chercheurs, mise à disposition des ressources et promotion).

Afin de relever le défi de l'enseignement hybride, l'UPEC souhaite maîtriser la digitalisation de ses formations en s'appuyant sur les retours d'expériences et leur diffusion.

Jalon 11. Point sur la politique de la vie et la réussite étudiantes

Jalon 12. Point sur la mise en œuvre des dispositifs de soutien à la réussite étudiante.

Indicateurs 6 :

- Nombre de formations intégrant un dispositif PULSE

Jalon 13. Point sur le soutien à la création et la valorisation des ressources pédagogiques

Objectif 2 : Développer la professionnalisation à tous les niveaux de formation

Pour répondre à sa mission de formation et d'insertion professionnelle et dans un contexte de demande croissante de professionnalisation des formations, l'UPEC développe une politique dynamique de développement de l'offre de formation professionnelle (alternance, FTLV) tout en renforçant l'articulation de ses formations initiales avec les enjeux d'emploi, de qualification et d'insertion professionnelle. Elle porte notamment dans le cadre du NCU PULSE une démarche visant à favoriser l'acquisition de compétences transversales et transférables qui concourent à l'employabilité des diplômés et permettent également une plus grande fluidité dans les parcours de formation.

Le développement de la modularisation des formations et de l'individualisation des parcours s'appuiera sur le développement des formations hybrides mais aussi sur leur internationalisation.

La démarche engagée autour de la formation professionnelle à travers l'obtention de la labellisation "Formation Continue Universitaire" et la préparation de la certification Qualiopi induira une démarche qualité portée à l'échelle de l'établissement.

L'offre en alternance sera développée à tous les niveaux en s'appuyant sur une politique partenariale forte, des échanges réguliers et étroits avec les entreprises et les composantes pour répondre aux besoins des nouveaux métiers et à la diversité de la société. L'organisme de formation en alternance interne à l'UPEC (OFA) en cours de développement accompagnera et valorisera ces enjeux. En s'appuyant sur la recherche et en lien avec les partenariats socio-économiques, la formation professionnelle sera également développée en favorisant une approche pluridisciplinaire, interculturelle et interprofessionnelle.

À travers des actions de sensibilisation et d'accompagnement vers l'entrepreneuriat, l'esprit d'entreprendre sera encouragé chez l'ensemble des publics de l'université. La création d'une entreprise pédagogique visant à mettre les étudiants en situation professionnelle au sein de l'université soutiendra le développement de l'entrepreneuriat et la professionnalisation

Jalon 14. Point sur la démarche de professionnalisation des cursus

Jalon 15. Point sur le pilotage et le développement de l'offre de formation professionnelle

Jalon 16. Point sur le développement de la sensibilisation des étudiants à l'entrepreneuriat

Objectif 3 : Promouvoir la pluridisciplinarité en formation

Dans le cadre de sa politique de formation, l'UPEC poursuivra une dynamique de développement de la pluridisciplinarité à tous les niveaux de formation en s'appuyant sur la démarche déjà engagée au niveau du second cycle avec la mise en place de deux EUR (cf. axe 2). Cela sera également l'occasion d'affirmer le lien consubstantiel entre recherche et formation en s'appuyant sur les cinq axes thématiques pluridisciplinaires.

Cette politique se déploiera dans le cadre de la réforme de l'accès aux études de santé autour de laquelle a été conçu un projet transformant par l'ampleur de son développement multidisciplinaire en associant la santé, les sciences expérimentales, les sciences humaines et sociales mais également le paramédical et les métiers de la réadaptation et rééducation. Le "Projet Santé" mis en place à la rentrée 2020 sera poursuivi dans le cadre d'un projet expérimental (décret du 11 mai 2020) « Expérimentation Mutualisation et Échange en Santé » permettant la formation à la recherche, le renforcement des interactions inter-filières et la mutualisation dans les domaines de la santé et du soin.

D'autre part, le développement de la professionnalisation et de la pluridisciplinarité dans les formations s'incarnera dans le cadre du déploiement des campus des métiers et qualifications portés par l'UPEC avec ses partenaires de l'enseignement secondaire, supérieur et socio-économiques autour des thématiques de la transition numérique et écologique de la construction d'une part et de la santé, de l'autonomie et du bien vieillir d'autre part.

Jalon 17. Point sur l'intégration de la pluridisciplinarité dans l'offre de formation

Indicateurs 7-8 :

- Nombre de graduate programs mis en place
- Taux de réussite en licence en 3 ou 4 ans (méthode 1)

* * *

Axe 4 : Construire une stratégie partenariale et internationale lisible

Objectif 1 : Consolider la politique partenariale à l'UPEC

Dans le cadre de sa politique partenariale, l'UPEC a mis en place le Comité d'Orientation et de Stratégie Partenariale (COSP) chargé du développement et du suivi des relations partenariales. Les actions du COSP s'appliquent dans les domaines larges de la politique de l'UPEC (formation, insertion professionnelle, recherche, valorisation). Le COSP permet de faire émerger les besoins des acteurs socio-économiques et de favoriser la construction de projets partagés, en articulation avec les axes thématiques pluridisciplinaires de l'université.

En lien avec les collectivités et les acteurs socio-économiques, l'UPEC contribue activement à une politique de développement territorial cohérente qui tient compte des différents bassins économiques emploi-formation et des pôles de développement économique. Les actions s'articulent autour d'orientations stratégiques partagées avec les collectivités et les entreprises dont celle de développer une recherche en lien avec les politiques publiques du territoire.

Pour dynamiser sa politique partenariale, l'UPEC a décidé de créer une fondation partenariale. Elle vise à valoriser le potentiel de recherche et de formation de l'université. La fondation s'inscrit dans un projet et une politique ambitieuse en contribuant à répondre aux enjeux de formation, de professionnalisation tout au long de la vie et au développement d'une expertise scientifique pluridisciplinaire et en prise avec les problématiques sociales, sociétales et environnementales. L'UPEC au travers de la fondation partenariale UPEC, sera amenée à renforcer ses liens avec les acteurs du territoire et le monde socio-économique et à soutenir des projets structurants. Elle sera un lieu de rencontre et d'échanges entre les décideurs du territoire, les entreprises, les universitaires et les chercheurs et se veut être un laboratoire de projets à haute valeur ajoutée qui seront identifiés comme tels par les partenaires.

Jalon 18. Point sur la mise en place de la fondation partenariale

Indicateur 9 :

- Montant cumulé des financements issus de la fondation partenariale UPEC

Objectif 2 : Renforcer la stratégie internationale de l'université autour de projets structurants

L'UPEC poursuit son développement à l'international avec comme objectif prioritaire le renforcement de la politique de coopération institutionnelle. Les coopérations internationales sont déjà très riches et nombreuses, mais concernent principalement des échanges académiques entre composantes ou des partenariats de recherche impliquant souvent un nombre limité de chercheurs. Une stratégie internationale plus globale et plus construite commence à être tracée et sera affinée en incluant toujours davantage la dimension recherche. Elle sera étayée en particulier par une cartographie de l'ensemble des coopérations internationales des équipes de recherche. L'UPEC pourra ainsi développer des partenariats institutionnels plus forts et plus complets avec quelques universités, proches dans leurs valeurs, sur des thématiques ciblées en lien avec les cinq axes thématiques et réparties sur des zones géographiques stratégiques : Europe, Afrique, Québec, Asie et Amérique latine.

Le programme Erasmus+ est fortement structurant pour l'UPEC car il permet de fédérer diverses entités autour de projets ambitieux. L'obtention de la charte Erasmus+ pour la période 2021-2027 permettra à l'UPEC de poursuivre et d'amplifier sa stratégie internationale institutionnelle en Europe notamment autour du projet d'université européenne qu'elle porte. Cette université, UNES (University for a New European Society), est créée avec cinq autres universités du Sud de l'Europe : Evora (Portugal), Cordoue (Espagne), Udine (Italie), Patras (Grèce), Sibiu (Roumanie), autour de thématiques partagées (conservation et valorisation du patrimoine, bien-être et vieillissement, environnement et agro-alimentaire). L'alliance se développera à travers l'engagement financier des partenaires et dans le cadre de candidatures à des appels à projets du programme Erasmus.

Jalon 19. Point sur le développement des partenariats européens

L'UPEC affiche une forte mobilité sortante, environ 2 000 étudiants par an dont 845 en séjour d'études et linguistiques et 1 151 en stage. Cette dynamique forte doit se maintenir dans les prochaines années. Parallèlement, l'UPEC poursuit sa politique de développement de l'internationalisation à domicile à travers une offre importante de formation partiellement ou totalement enseignée en anglais et un soutien important à l'accueil de professeurs internationaux invités. En complément, l'accueil de chercheurs internationaux sur des chaires sécables permettra à des chercheurs internationaux d'animer des séminaires pour des étudiants de master et doctorat notamment dans le cadre des deux EUR (cf. axe 2).

Un « Espace interculturel et langues » au sein de la Maison des Langues et des Relations Internationales (MLRI) est également en cours de constitution, qui permettra de mettre en relation étudiants français et internationaux pour la diffusion des cultures internationales.

L'UPEC continuera de développer son attractivité pour accueillir davantage d'étudiants internationaux en master avec comme objectif de favoriser la poursuite d'études en doctorat. Ainsi, elle s'est activement engagée dans le plan national pour l'attractivité de la France à travers sa candidature au label « Bienvenue en France », qu'elle a obtenu en décembre 2019 avec deux étoiles. L'obtention de la troisième étoile du label « Bienvenue en France » sera visée.

L'UPEC entend mettre en œuvre une stratégie d'implantation de campus délocalisés en Afrique et en Asie. Parallèlement, l'UPEC mettra en place des formations professionnelles et en alternance à l'international.

Jalon 20. Point sur l'ouverture à l'international

Indicateur 10 :

- Pourcentage d'étudiants internationaux

* * *

Axe 5 : Optimiser le pilotage de l'université en associant la communauté universitaire

En cohérence avec la vision, les missions et les valeurs de l'université, l'UPEC s'organise pour construire une communauté universitaire plus participative, inclusive et ouverte à la diversité. Elle organise sa gouvernance dans le cadre d'un dialogue étroit avec les instances, les directions de composantes et de laboratoires. Elle vise à associer plus largement encore les représentants de la communauté universitaire avec notamment la mise en place des axes thématiques pluridisciplinaires, soutenus par des comités d'animation représentant les différentes composantes et disciplines de l'université. La mise en œuvre de la stratégie de l'université continuera de se déployer dans le cadre de ces espaces de concertation et de construction collective.

Par ailleurs, le développement de l'UPEC entend se fonder sur le renforcement du pilotage en s'appuyant sur un système d'information fiabilisé, une stratégie de RH pluriannuelle et le déploiement d'une démarche qualité d'établissement. Le développement des ressources propres et la construction d'un modèle économique équilibré permettront de soutenir la stratégie de développement de l'université.

Objectif 1 : Renforcer la gouvernance et inscrire le pilotage dans une démarche qualité

L'UPEC renforcera le dialogue de gestion avec les composantes afin de consolider le déploiement de la stratégie d'établissement. En complément, l'évolution de l'organisation des services et directions permettra un meilleur alignement de l'organisation avec les objectifs stratégiques de l'établissement. Les missions et fonctions des différents services de l'université seront explicitées et s'articuleront avec le déploiement d'une démarche d'amélioration continue de la qualité du service rendu aux usagers.

Le renforcement du pilotage se traduira également à travers le déploiement des projets de service ; la consolidation de la direction de la recherche et de la valorisation avec la création d'une cellule « UPEC Transfert Innovation » et de la mise en place du CFA UPEC.

Jalon 21. Point sur la modernisation de la gouvernance et du pilotage.

Le numérique doit s'envisager comme une évolution réfléchie, intégrée et pilotée, dans laquelle les technologies jouent un rôle déterminant. Le système d'information sera consolidé et développé afin de répondre aux objectifs

suivants : aider à la réussite des étudiants en consolidant l'offre de services numériques, aider au développement de la formation professionnelle, soutenir le développement de la recherche, améliorer les processus, la gestion des données ainsi que le pilotage des services et enfin la sécurisation du SI.

Le déploiement du dispositif de gouvernance du numérique et l'adoption du schéma directeur du numérique à l'horizon 2021 permettront de prioriser les chantiers et d'assurer un meilleur suivi de leur déploiement (entrepôt de données, Sinaps, changement des outils de gestion, OSE, Formatic...). Le déploiement de nouveaux équipements numériques, shadow servers, systèmes de captation, permettront de soutenir la démarche de transformation pédagogique.

Jalon 22. Point sur le calendrier priorisé des chantiers autour du système d'information

Objectif 2 : Construire une stratégie RH et améliorer la qualité de vie au travail

L'objectif est d'assurer l'attractivité des emplois de l'UPEC, de stabiliser les recrutements, d'accompagner les carrières des personnels, et de consolider la structure d'emploi dans une perspective de meilleure justice sociale. L'amélioration des conditions de travail à l'UPEC s'appuie sur une approche participative des personnels, le soutien aux initiatives, la mutualisation et la simplification des tâches.

La mise en place d'un schéma directeur des ressources humaines soutiendra le développement d'une politique RH pluriannuelle couvrant les enjeux relatifs à la gestion des emplois et des compétences, la politique contractuelle, les nouvelles formes d'organisation du travail (notamment à distance), l'évolution de la politique indemnitaire, les actions en faveur de l'amélioration des conditions de travail, la politique de recrutement, la politique de formation.

Jalon 23. Point sur le déploiement et la mise en œuvre d'un schéma directeur des ressources humaines

Objectif 3 : Construire un modèle économique équilibré

L'UPEC fait le choix de soutenir le développement de ses ressources propres afin de se donner les moyens de mettre en œuvre son projet stratégique, tout en assurant son équilibre budgétaire. Cette ambition suppose de s'inscrire dans une approche pluriannuelle, de renforcer le pilotage de la charge d'enseignement pour s'assurer de la soutenabilité de l'offre de formation, de consolider les ressources propres et de soutenir leur développement.

La consolidation des ressources propres s'appuiera notamment sur la création de la fondation partenariale UPEC, le développement de la formation professionnelle et en alternance ainsi que sur un renforcement de la valorisation du potentiel scientifique et technique notamment dans le cadre de partenariats avec les entreprises (valorisation, accès aux plateformes, prestations scientifiques...).

Jalon 24. Point sur la soutenabilité du modèle économique

Objectif 4 : Bâtir une communauté universitaire plus participative et plus inclusive

En cohérence avec son projet d'université engagée autour des enjeux de transformation sociale et environnementale, l'UPEC encourage la participation des étudiants et des personnels à la vie universitaire et leur engagement dans la société.

Prenant en compte les étudiants dans leur globalité pour soutenir leurs réussites, l'UPEC s'engage dans la lutte contre la précarité étudiante, dans une vision intégrée de l'accompagnement de l'ensemble des usagers. Ainsi, elle développera de nouveaux dispositifs d'accès aux soins et à la santé (Résus+) et des actions sociales à destination des étudiants les moins favorisés, en complément de son action dans les domaines de l'accès au sport, à la culture et de soutien aux initiatives et à l'engagement étudiant.

En qualité d'université engagée, l'UPEC poursuivra des politiques ambitieuses dans le domaine de l'inclusion des personnes en situation de handicap, de la lutte contre tous les types de discrimination, le développement durable et la responsabilité sociale. Dans le cadre d'une vision globale et cohérente, elle mènera ces politiques en mobilisant ses forces tant en formation qu'en recherche et en incluant dans sa démarche l'ensemble de ses publics (usagers et personnels).

Jalon 25. Point sur la politique participative et inclusive de l'université

* * *

III MISES EN ŒUVRE ET SUIVI DU CONTRAT

Le rendez-vous annuel du « dialogue stratégique et de gestion » permettra de faire chaque année un bilan de la mise en œuvre des orientations et des actions du présent contrat, et de faire un point sur la situation financière de l'université Paris 12 Est-Créteil et sur ses principaux projets contribuant à la réalisation des objectifs décrits ci-dessus.

ANNEXE : RÉCAPITULATIF DES INDICATEURS ET DES JALONS

Indicateurs	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Valeur cible 2025
Axe 1 : Affirmer un positionnement stratégique original et s'inscrire dans la politique de site							
AXE 2 : Affirmer une stratégie scientifique en développant la pluridisciplinarité							
1. Nombre de distinctions IUF, ERC et prix, donnant lieu à une PEDR	7						11
2. Part des financements européens dans les contrats recherche	14%						17%
3. Nombre de classements thématiques ARWU dans lesquels l'UPEC apparait dans le top 500	7						10
4. Nombre d'étudiants inscrits en doctorat	570 ¹						650
5. Nombre de doctorants inscrits en 1 ^{ère} année à temps plein et natures des financements de thèse (externes, internes)	n.c ²						150 inscrits 1A Ext 70 % / Int 30%
AXE 3 : Déployer une politique de formation tout au long de la vie attractive et soutenir les réussites							
6. Évolution du nombre de formations intégrant un dispositif Pulse	8						15
7. Nombre de graduate programs mis en place	2						10
8. Taux de réussite en licence en 3 ou 4 ans (MESRI méthode 1)							36%
Axe 4 : Construire une stratégie partenariale et internationale lisible							
9. Montant cumulé des financements issus de la fondation partenariale UPEC (hors Programme Pluriannuel)	Sans objet ³						1,5M€
10. Pourcentage d'étudiants internationaux	10,9 %						13%
Axe 5 : Optimiser le pilotage de l'université en associant la communauté universitaire							

¹ Données non consolidées en raison du retour de la diplomation doctorale à l'UPEC à la rentrée 2020.

² Données non consolidées en raison du retour de la diplomation doctorale à l'UPEC à la rentrée 2020.

³ Création de la fondation partenariale UPEC le 12/01/2021

Jalons	Année d'observation des réalisations					
	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Axe 1. Affirmer un positionnement stratégique original et s'inscrire dans la politique de site						
1. Point sur l'élaboration du projet scientifique de la Maison des Sciences Humaines				X	X	
2. Point sur le projet e-city		X	X	X	X	
3. Point sur la politique de regroupement des sites en campus			X		X	
Axe 2. Affirmer une stratégie scientifique en développant l'interdisciplinarité						
4. Point annuel sur la structuration et valorisation de la politique de recherche		X	X	X	X	
5. Point sur l'adoption de la charte d'éthique, de déontologie et d'intégrité scientifique		X	X			
6. Point sur la structuration de la politique de science ouverte			X		X	
7. Point sur l'obtention de la labellisation internationale HRS4R			X	X		
8. Point sur la mise en place d'un dispositif de suivi des doctorants de l'UPEC, en cohérence avec la politique des membres de la ComUE (<i>jalón élaboré en concertation avec UGE</i>)			X			
9. Point sur les Écoles Universitaires de Recherche (EUR)		X		X		
10. Point sur la mise en place de <i>Graduate programs</i>			X		X	
Axe 3. Déployer une politique de formation tout au long de la vie attractive et soutenir les réussites						
11. Point sur la politique de la vie et la réussite étudiantes			X		X	
12. Point sur la mise en œuvre des dispositifs de soutien à la réussite étudiante		X		X		
13. Point sur le soutien à la création et la valorisation des ressources pédagogiques		X		X		
14. Point sur la démarche de professionnalisation des cursus			X		X	
15. Point sur le pilotage et le développement de l'offre de formation professionnelle			X		X	
16. Point sur le développement de la sensibilisation des étudiants à l'entrepreneuriat			X		X	
17. Point sur l'intégration de la pluridisciplinarité dans l'offre de formation			X		X	
Axe 4 : Construire une stratégie partenariale et internationale lisible						
18. Point sur la mise en place de la fondation partenariale			X		X	
19. Point sur le développement de partenariats européens			X		X	
20. Point sur l'ouverture à l'international		X		X		
Axe 5. Optimiser le pilotage de l'université en associant la communauté universitaire						
21. Point sur la modernisation de la gouvernance et du pilotage		X	X	X	X	
22. Point sur le calendrier priorisé des chantiers autour du système d'information			X	X		
23. Point sur le déploiement et la mise en œuvre d'un schéma directeur des ressources humaines			X		X	
24. Point sur la soutenabilité du modèle économique			X		X	
25. Point sur la politique participative et inclusive de l'université			X		X	

Fait à Paris, le 6 avril 2022

**La ministre de l'enseignement
supérieur, de la recherche et de
l'innovation**

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'F. Vidal', with a stylized flourish at the end.

Frédérique Vidal

**Le président de
l'université de Paris-Est Créteil
(université Paris XII)**

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'J-L Dubois-Randé', with a large, sweeping flourish at the end.

Jean-Luc Dubois-Randé